



MERISE

Modélisation de Systèmes d'Information

Cardinalités

Les cardinalités

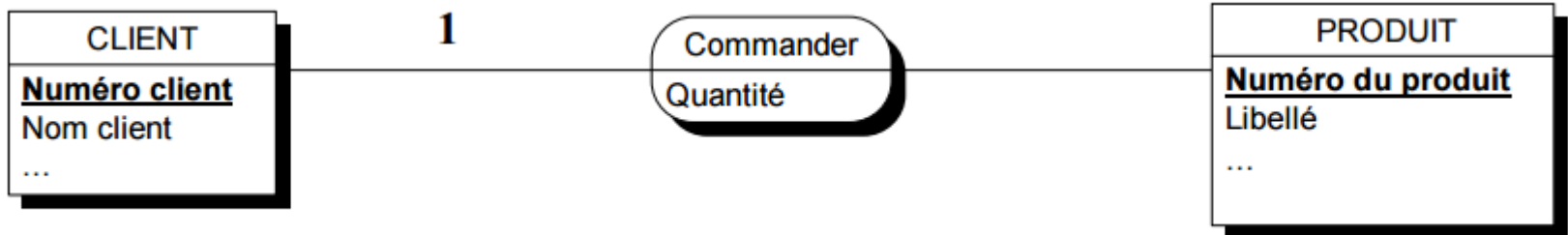
- Les cardinalités sont des couples de valeur que l'on trouve entre chaque entité et ses associations liées. Donc, pour une association de 2 entités, il y a 4 cardinalités à indiquer (2 de chaque côté).
- Il y a trois valeurs typiques : 0, 1 et N (plusieurs).
- Pour les associations à 2 entités, ce sont des valeurs qui permettent d'indiquer combien de fois au minimum et au maximum une occurrence d'entité peut être liée à une autre occurrence d'entité.

Exemple

- Pour la cardinalité minimale entre client et commander, il faut se poser la question : Pour un client donné, combien de fois au minimum il commande ?
ou encore mieux
- Est-il obligatoire qu'un client effectue une commande de produit ?

Exemple

- Cela dépend des REGLES DE GESTION de l'entreprise.
- Si la règle de gestion est « tout client doit passer au moins une commande sinon ce n'est pas un client » on met la cardinalité mini à 1



En fait, dans la grande majorité des cas, on n'utilise que 4 combinaisons de valeurs pour les cardinalités.

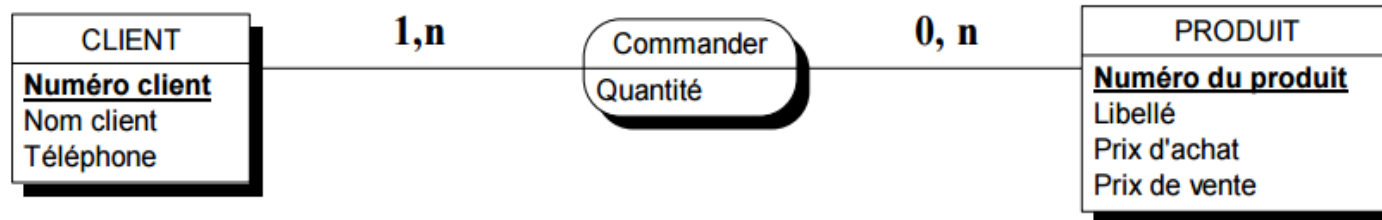
0,1 au plus un(e)

1,1 un(e) et un(e) seul(e)

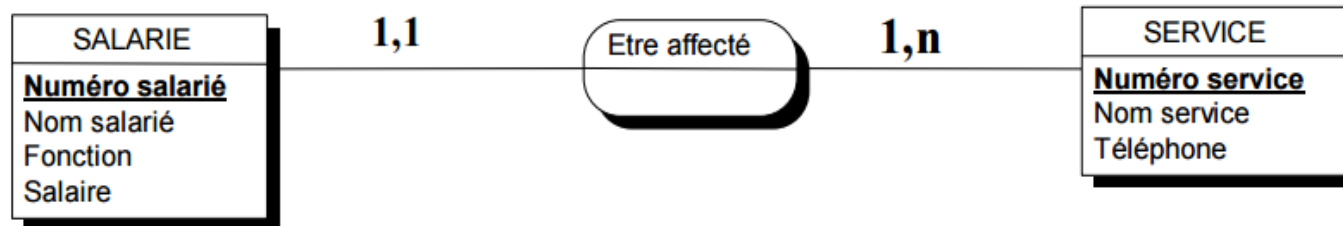
1,n un(e) ou plusieurs

0, n zéro ou plusieurs

Exemples complets



RG : un client commande au moins 1 produit (sous entendu ou plusieurs) et un produit peut ne pas encore avoir été commandé, comme il peut l'avoir été plusieurs fois.



RG : Un salarié est obligatoirement affecté à 1 et 1 seul service. Un service pour exister doit avoir au moins un salarié affecté (sous-entendu, il peut bien sur en avoir plusieurs).

Merci de Votre Attention